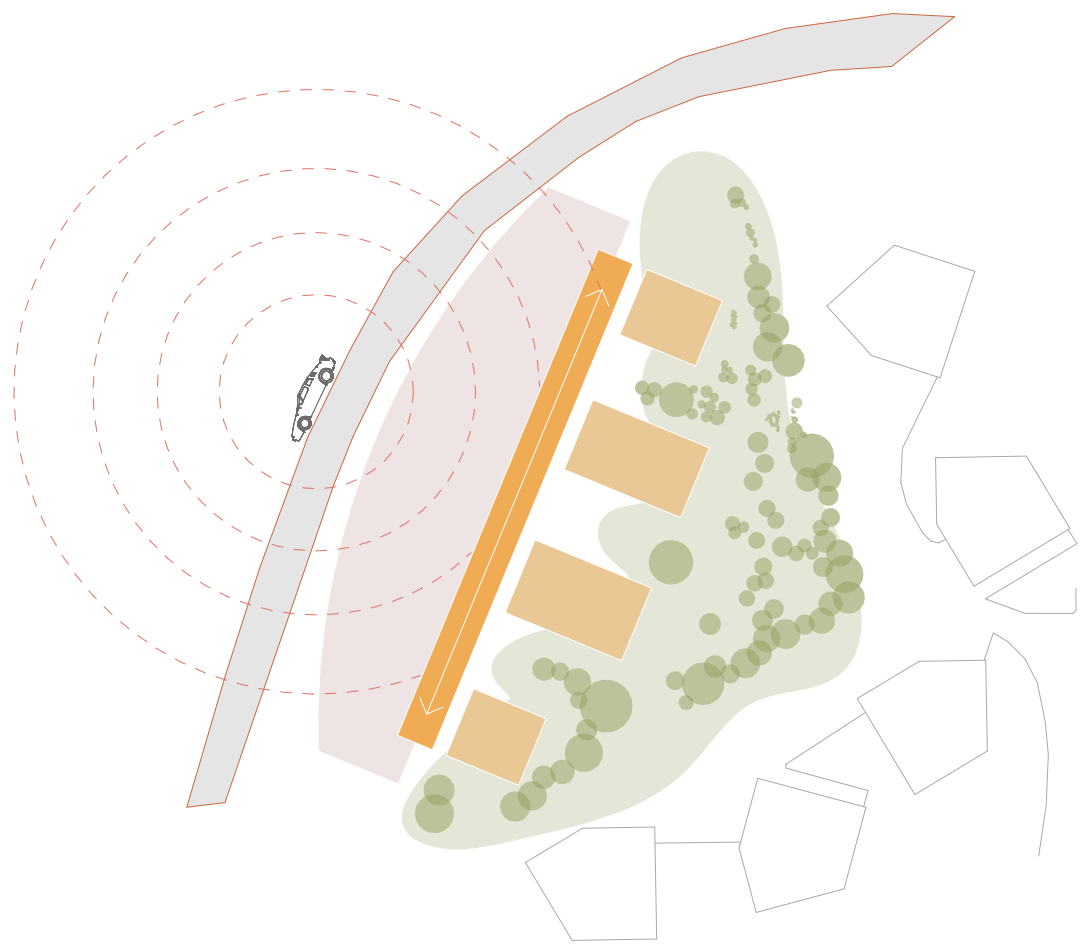




Vue du jardin



Plan de situation | 1:500



Principe d'implantation :
 - créer une cour d'entrée et une distribution primaire coté rue
 - offrir aux chambres un contexte protégé et verdoyant
 - permettre au quartier de profiter d'un grand jardin

Implantation

Le projet pour le nouvel établissement médico social s'inscrit dans un contexte contraint par la route des Grands Bois. Il s'implante de manière à composer une **cour d'entrée au nord-ouest et grand jardin au sud-est** en rapport avec le nouveau quartier d'habitation. Cette disposition permet de placer les services et la distribution des locaux de manière à **protéger le jardin et le quartier du bruit** de la route. Les chambres sont réunies dans des « maisons » **implantées dans le jardin**.

Le bâtiment se présente ainsi comme une série de maisons partageant des espaces du jardin reliés par une distribution longitudinale.

Morphologie

La disposition des maisons dans le jardin définit des sous-espaces du parc, ils offrent des **dégagements sur le paysage et les montagnes**.
Les cours intimes se trouvent au cœur des unités de vie, la cour centrale est plus animée. Les chambres bénéficient des dégagements de ces cours, l'inclinaison des façades évitant les vues indésirées.

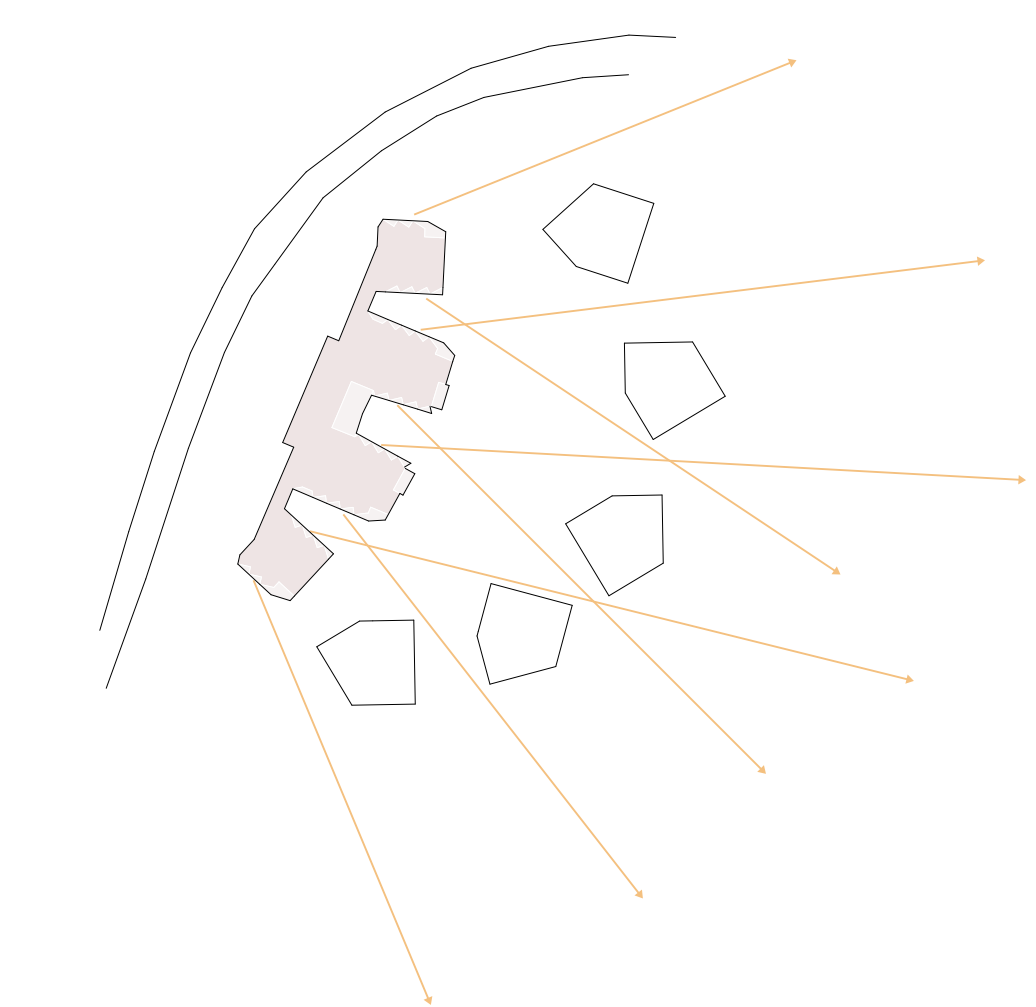
Le nouvel EMS étant un élément important pour le quartier, les programmes du rez de chaussée, notamment le centre du village (avec le tea-room, le kiosque, le coiffeur et le restaurant) mais également certains aménagements extérieurs du jardin, tels que les jeux pour enfants ou la place de pétanque créent des **liens fort avec le contexte et entre les résidents et les habitants du quartier**. La présence du jardin de l'EMS en tant que poumon vert permet aussi d'améliorer le ressenti dans le quartier.

Accès

Les places pour les collaborateurs et les visiteurs sont majoritairement réunies à l'entrée du site et proche de l'accueil. **Le personnel peut rapidement accéder à son lieu de travail** sans pour autant passer par le centre du village avant.
Les livraisons et l'espace dédié aux véhicules de service sont situés tout **au Nord de la cour d'entrée**.
 Pour finir un **accès piéton au centre du village** est mis en place dans le jardin et permet aux habitants du quartier d'accéder à ces espaces.

Lieu de vie

Le plan est formellement inspiré du village, des rues de différentes tailles et ponctuées de lieux de rencontre (placettes) distribuent les chambres et les espaces communs. Cela constitue une distribution claire et permet aux résidents de s'orienter facilement. Les liens entre les espaces sont travaillés par gradient de privacité.



Des vues vers le lointain qui influencent la morphologie du bâtiment



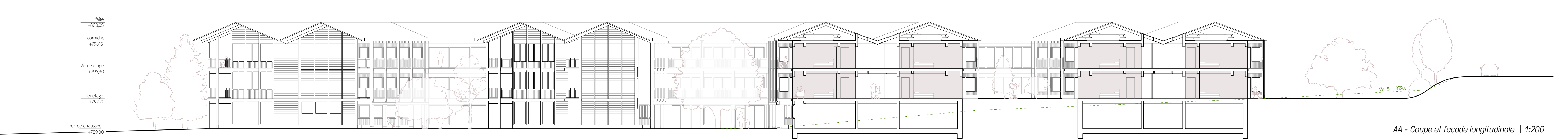
Accès et places de parc



Organisation étages



Plan du rez de chaussée | 1:200



AA - Coupe et façade longitudinale | 1:200

Différentes intensités de commun permettent une transition maîtrisée entre l'échelle domestique et privative de la chambre et entre l'échelle communautaire et animée du centre du village.

Une série de dispositifs architecturaux et d'espaces ont été pensés pour offrir une diversité de situations dont le degré de privacité évolue pour permettre des interactions de différentes natures.

Une séquence quotidienne pourrait se dérouler comme ceci :

En sortant de sa chambre, on passe par l'entrée, marquée par un **unil comme celui d'une maisonnette** (1), cet espace permet aux résidents de gérer leur propre besoin d'interaction. Ce seul sert autant à relier qu'à séparer la chambre du couloir.



(1). croquis de l'entrée des chambres



(2). croquis d'un salon d'unité de vie



(4). croquis de la grande rue depuis le hall d'entrée



(5). croquis de la terrasse

Chaque maison de 7 ou 8 chambres dispose d'un petit espace de séjour qui permet de ne pas directement aller dans le séjour commun de l'unité d'accompagnement.

Ces **séjours d'unités de vie** (2) sont pensés comme un petit **square de village**, ils ont plusieurs orientations et vues et sont en lien avec l'animation des distributions.

La **salle à manger commune** (3) bénéficie d'une **double orientation généreuse** et d'un rapport privilégié à la cour principale grâce au balcon.

Ce grand espace commun intègre sur ses côtés les espaces dédiés au personnel et à l'accompagnement.

Au rez-de-chaussée, l'escalier central est disposé de façon à pouvoir accéder aux différents espaces sans avoir à en traverser un autre. On peut alors aller rapidement vers les espaces techniques, vers le restaurant ou alors rejoindre le hall d'entrée pour accéder à la grande rue ou aux espaces professionnels.

Cette **grande rue** (4) traverse en longueur cette partie du bâtiment et intègre sur de part et d'autres les espaces de bien être, de coiffeur et les diverses activités du centre du village. Les deux accès au bâtiment se situent aux extrémités de la rue.

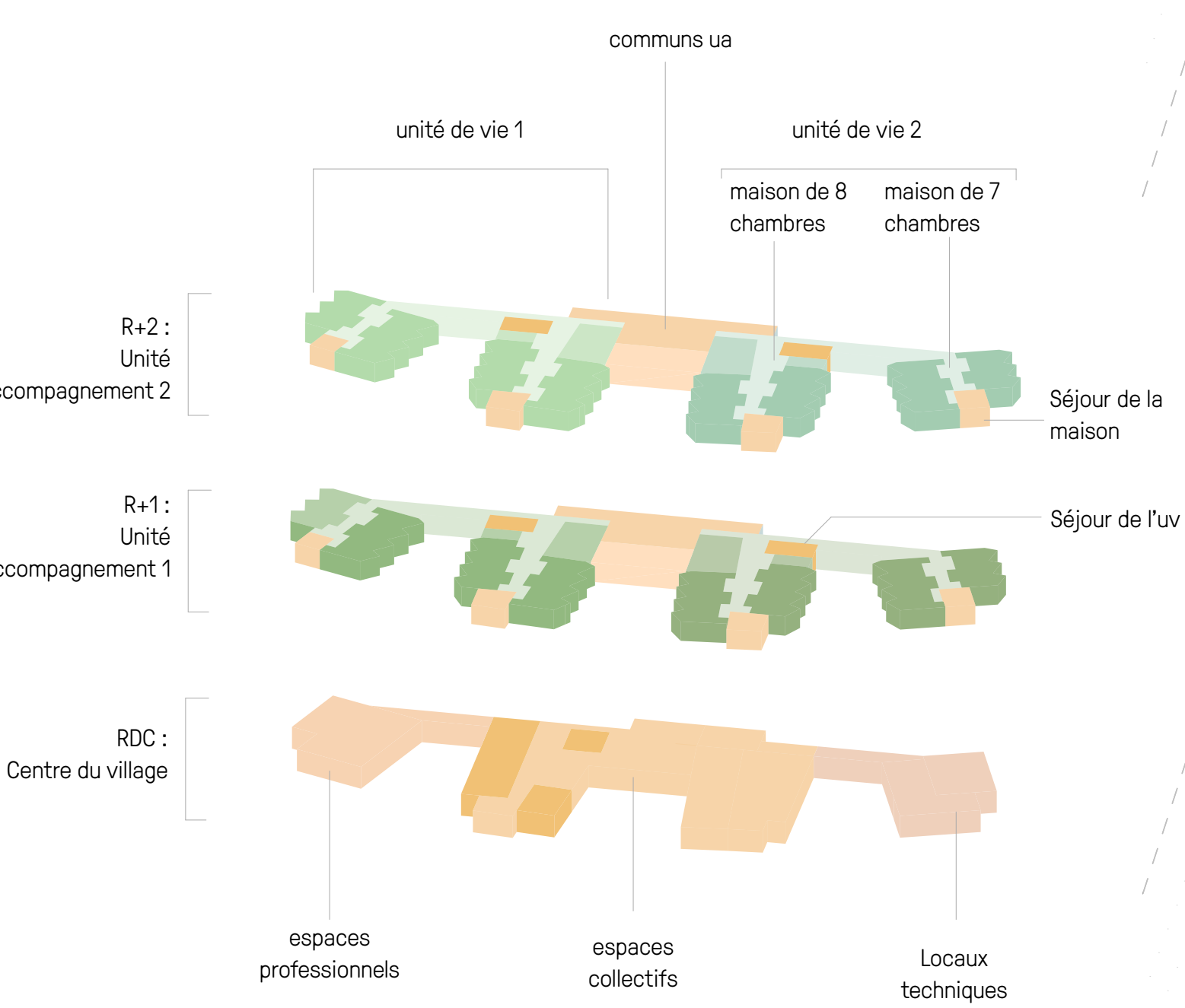
Pour finir, la **terrasse** (5) située en prolongement du restaurant et du tea-room **bénéficie des couleurs et des odeurs du jardin**, ce cadre préservé est idéal pour se détendre et pour se restaurer lors des beaux jours.



(3) Vue de la salle à manger de l'unité d'accompagnement au dernier étage.



Plan des étages 1 et 2 | 1:200



Organisation

Le programme commun et l'administration de l'EMS occupent le rez de jardin des maisons. L'administration se trouve dans la première, proche de l'entrée et de l'accès sur le site au sud-ouest. Le « **centre du village** » est situé au rez de la seconde. Il est à la fois **accessible depuis la cour d'entrée et depuis le quartier**. On retrouve au centre, le **restaurant se prolongeant avec une terrasse dans le jardin**. La cuisine possède des espaces ouverts sur le jardin et un accès de livraison depuis la cour d'entrée.

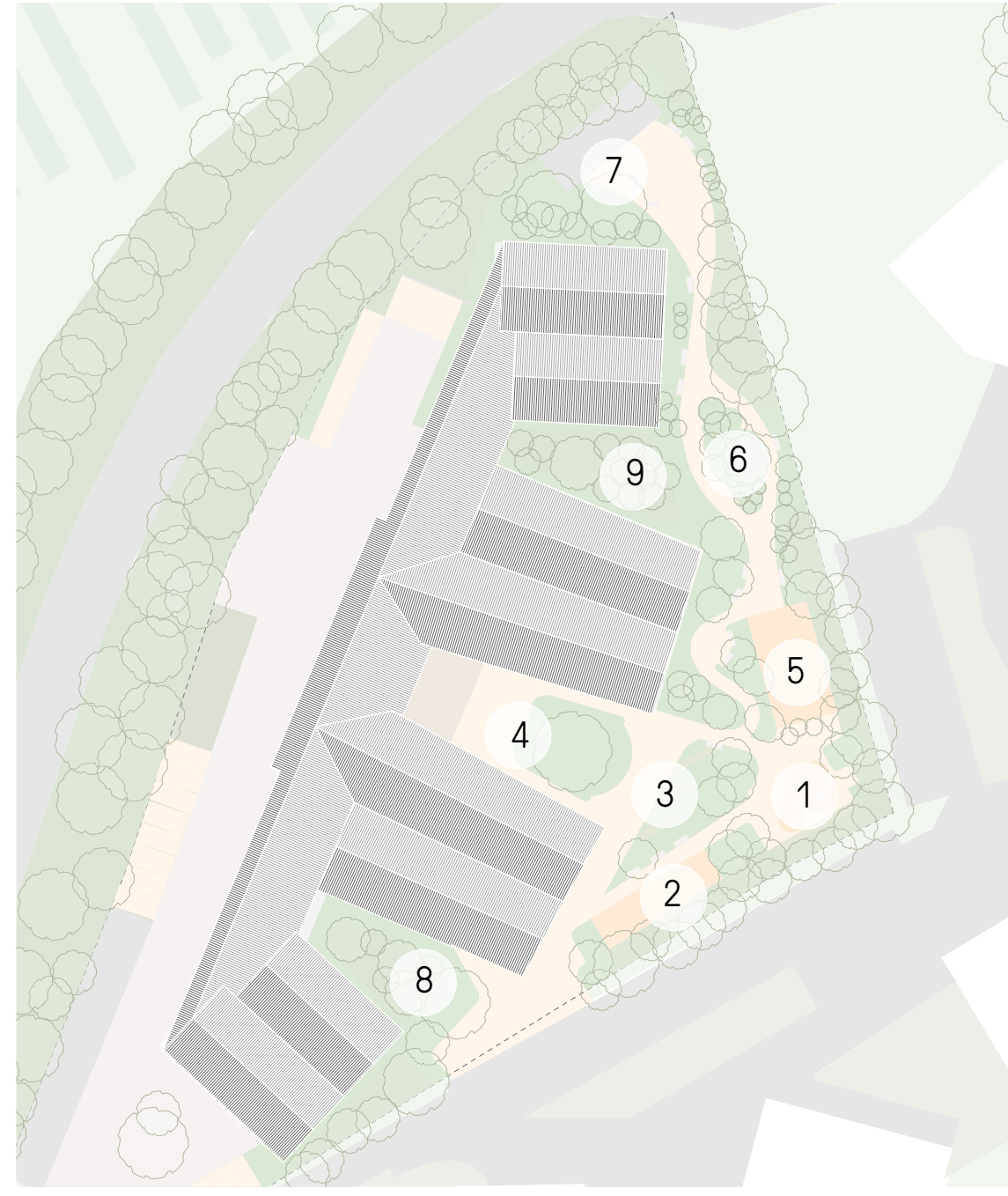
Les chambres des résidents sont organisées par **maisons de 7 et de 8 chambres**. Chaque maison possède un salon avec un prolongement extérieur donnant sur le jardin.

Deux maisons partagent ensemble un salon commun et composent ainsi ensemble une unité de vie de 15 lits. Le plan étant symétrique, les unités de vies partagent entre-elles un grand espace commun (salle à manger et salon) prolongé d'une terrasse au sud-est donnant sur les frondaisons des arbres du parc. L'ensemble forme une unité d'accompagnement par étage.



BB - Coupe transversale | 1:200

L'emprise du bâtiment et des parkings est contenue dans la partie supérieure de la parcelle, côté route. Ce concept permet de dégager de généreuses surfaces de jardins en pleine terre ouverts sur le grand paysage



La végétation et les aménagements sont constitutifs de l'ambiance et de la qualité de lieu. Ils assurent l'intimité et le calme des résidents et ajoutent une dimension végétale et paysagère au quartier.

Le jardin est composé de plusieurs espaces, un grand parc pour les résidents et une frange plus ouverte au quartier au sud ouest.

On y trouve un espace récréatif avec des jeux pour enfant (1) et un terrain de pétanque (2). Des jardins potagers (3) bordent un grand espace collectif (4) planté d'un grand tilleul qui abrite la terrasse du restaurant et du tea-room.

Le reste des éléments du parc sont dédiés aux résidents, la place de gymnastique (5) est séparée du quartier par une haie d'arbres endémiques. En remontant vers le nord, une promenade sensorielle (6) est jalonnée de différentes essences de plantes et de fleurs qui stimulent les différents sens. Elle aboutit à un espace de rencontre (7) abrité en partie par un couvert.

Des parties du jardin plus intimes se situent entre les maisons. Elles sont des espaces plus calmes et contemplatifs (8) plantés d'arbres et de fleurs spécifiques à chaque cour. L'une de ces cour (9) est aussi en lien avec des chambres de plein pied pour des résidents désireux d'un rapport au jardin.

Composition des aménagements

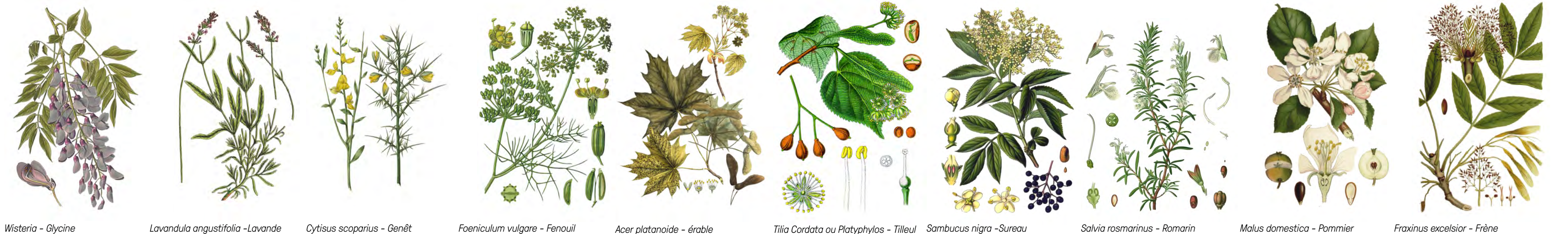


- Arbres majeurs : Chêne, Tilleul, Cèdre,...
- Arbres d'ornement : Cerisier, Erable, ...
- Arbres résineux : Pins, Sapins,...
- Arbres de haies endémiques : Orme, Noisetiers, Charme, Sureau,...
- Arbres fruitiers
- Arbustes sensoriels
- Arbres de petite taille et arbres exotiques

Composition paysagère



Axonométrie paysagère



Planches botaniques

Construction

Le projet propose une construction minimisant son bilan carbone. Les excavations sont donc limitées et seul le volume nord possède un sous-sol. Les parties contre sol sont réalisées en béton armé ainsi que certains pans de murs servant au contreventement. Le reste de la structure verticale est composée d'une ossature en bois. Les dalles sont mixtes : des solives dans la partie inférieure et une dalle de béton de 12cm sur la partie supérieure.

Les portées des toitures à deux pans permettent une construction simple faite de poutres et de chevrons. Les balcons ont une structure porteuse indépendante permettant de gérer simplement leur rapport à l'enveloppe thermique.

Ainsi, l'ensemble des éléments en bois peut être préfabriqué pour limiter le temps de montage sur le site et les nuisances du chantier.

La façade est réalisée en lattes de bois peintes.

Les structures verticales des balcons permettent à la végétation de monter sur les façades. Les volumes s'inscrivent ainsi dans la végétation des jardins en reprenant le langage simple des constructions en bois.

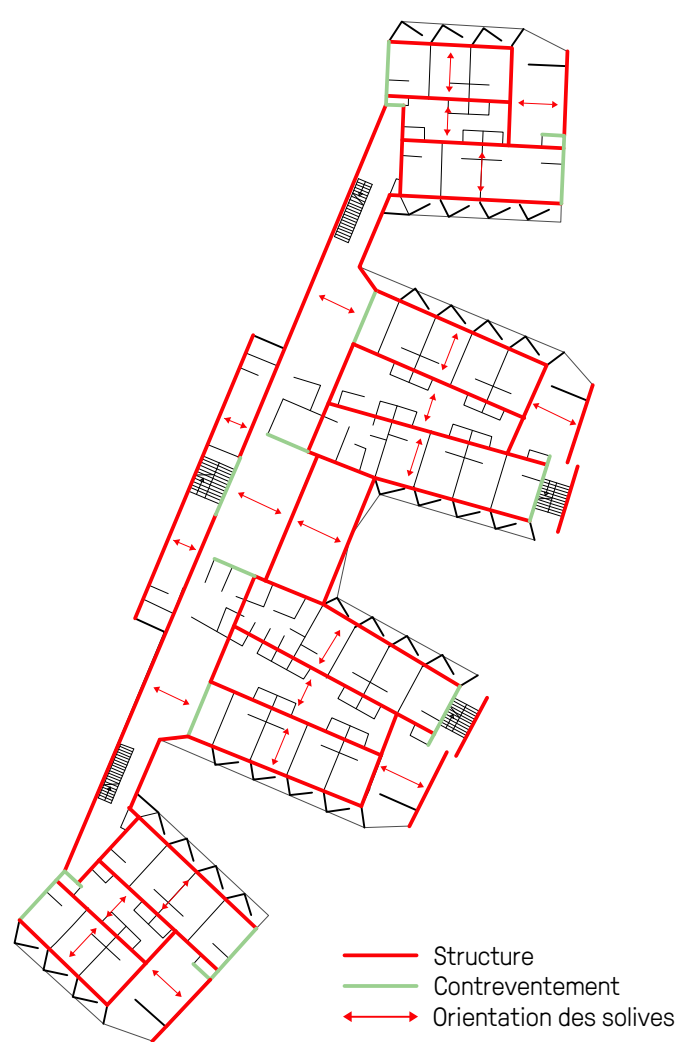


Schéma structure



Maquette de la façade au 1/33e

Façade bois ventilée		441 mm
bardage vertical bois pré-grisé		24 mm
lame d'air		40 mm
panneau bois tri-pili		27 mm
isolation thermique laine de verre		260 mm
panneau osb		15 mm
isolation lourde		40 mm
doublage plâtre		25 mm
finition intérieur		10 mm
Menuiserie bois		65 mm
Triple vitrages		



Maquette de la coupe au 1/33e

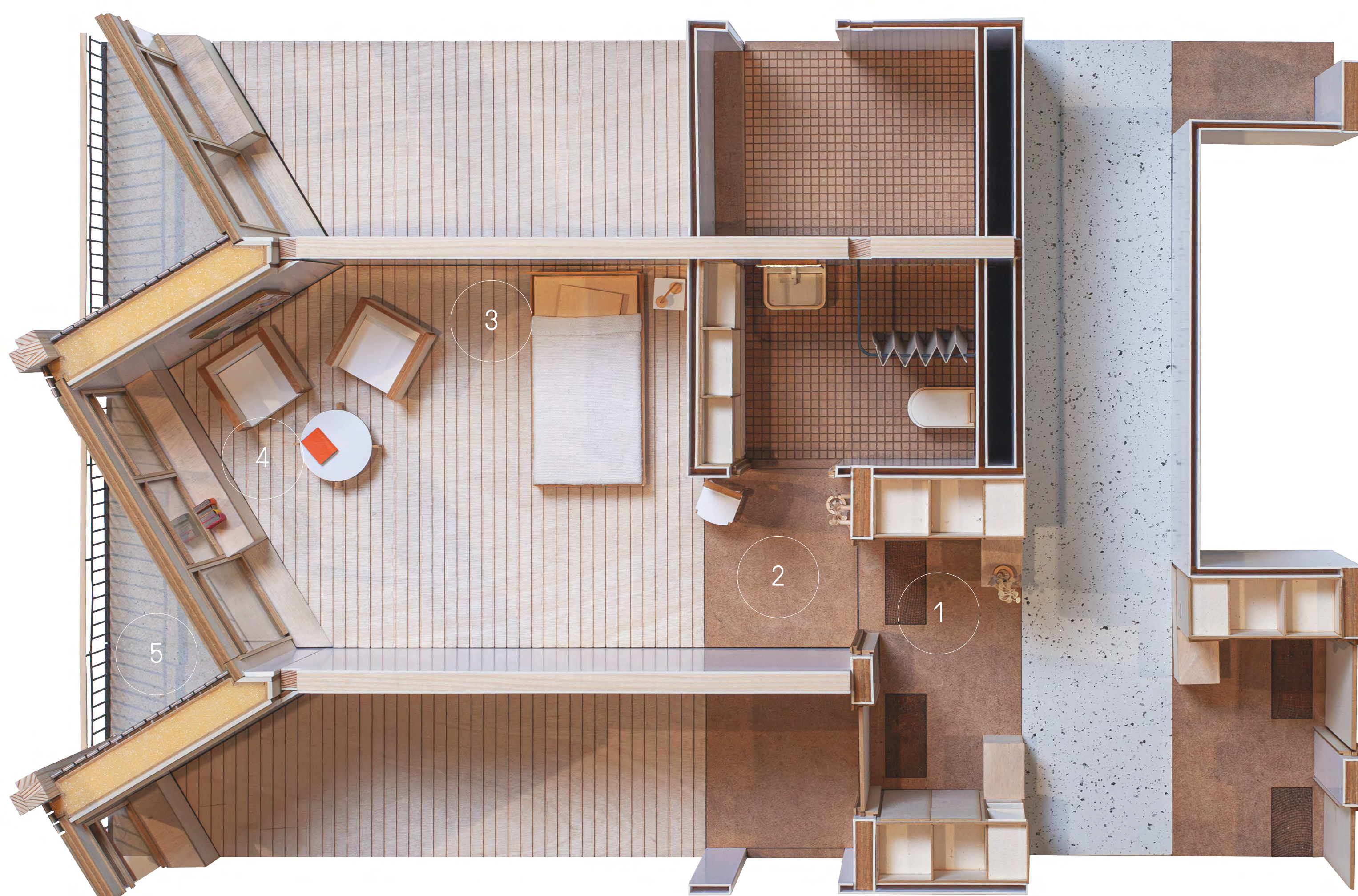
Dalle mixte		500 mm
Revêtement de sol RF1		15 mm
Chape RF1		55 mm
Isolation acoustique RF1		40 mm
Dalle BA		120 mm
Solives BLC		240 mm
panneau acoustique		60 mm
Paroi intérieure bois		200 mm
Doublage plâtre phonique		25 mm
Châssis de support et isolation		75 mm
Doublage plâtre phonique		25 mm

Environnement et technique

Le bâtiment atteint les valeurs fixées par le label Minergie Eco. Le projet pourra être suivi dans sa conception et sa réalisation avec le programme Sméo permettant notamment une analyse du cycle de vie des opérations.

L'espace de la toiture permet de placer les éléments techniques (ventilation, électricité, distribution sanitaire,...) nécessaires au fonctionnement de l'établissement.

Le volume en toiture est utilisé pour récupérer et stocker l'eau de pluie de manière à l'utiliser pour les wc et l'arrosage des jardins. Des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques sur les toitures assurent en partie l'approvisionnement en électricité et en eau chaude sanitaire.



Maquette du plan au 1/33e

La chambre

Un petit vestibule (1) avec un rangement forme un seuil entre la chambre et le couloir. C'est un lieu de convivialité potentielle entre les habitants de la maison. A l'entrée, un petit hall (2) évite une vision directe sur la partie la plus intime (3) où se trouve le lit. La chambre se décompose ensuite en bow-window (4) qui compose un sous espace de jour permettant au résident de se tenir à la fenêtre et de recevoir des invités. Le bow-window prolonge ainsi la chambre dans le jardin tout en assurant par sa forme l'intimité et le dégagement visuel évitant les vis-à-vis. Le balcon (5) vient terminer la chambre par un espace extérieur sur le jardin.

Les chambres double peuvent se situer aux extrémités des maisons. Le hall est ainsi mutualisé et l'un des deux espaces peut être utilisé comme pièce de jour.



Schéma feu

